

## **Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil**, tenue le 5 septembre 2006, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

### **En présence des conseillers :**

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

### **01. Ouverture de la réunion**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

### **02. Adoption de l'ordre du jour**

#### **06-09-01 Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par monsieur Christian Vinet**

**Appuyé par monsieur Michel Rousseau**

**Et unanimement résolu**

**Que** l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

**Adopté.**

### **03. Adoption du procès-verbal**

#### **06-09-02 Adoption du procès-verbal**

**Il est proposé par monsieur Denis Boulanger**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Et unanimement résolu**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 août 2006, soit accepté tel que présenté.

**Adopté.**

#### **a) Suivi au procès-verbal**

Suite à une question de madame Nancy Guichard concernant la vente du camion incendie, monsieur Patrice Painchaud mentionne qu'il n'est pas vendu mais que des personnes sont toujours intéressées.

### **04. Correspondance**

#### **06-09-03 Service municipal 911 – Modification de la tarification des lignes Centrex Télus**

**Considérant que** la Compagnie de téléphone Télus a transmis via la Fédération québécoise des municipalités, un addenda concernant la modification du montant perçu pour le service municipal 911 sur le compte des abonnés ayant une ligne Centrex Télus sur notre territoire ;

**Considérant que** cette somme sera uniformisée au tarif du marché et qu'elle passera à 0,47 \$ ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par madame Nancy Guichard**

**Appuyé par monsieur Denis Boulanger**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accepte l'addenda concernant la modification du montant perçu pour le service municipal 911 sur le compte des abonnés ayant une ligne Centrex Télus sur notre territoire.

**Que** monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité ledit addenda.

**Adopté.**

La SAAQ a transmis un préavis de vérification mécanique pour le camion incendie. Monsieur Patrice Painchaud se charge de faire exécuter cette vérification.

Madame Édith Rousseau, coordonnatrice de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, a transmis les changements apportés à l'horaire pour les expositions au Centre de la Volière ainsi que les statistiques de la vente des billets *Passeport* pour la présente saison touristique. Elle propose également à la Municipalité d'inscrire, pour les Grands prix du tourisme régionaux 2007, dans la catégorie *mention spécial Internet*, le *Portail de l'archipel*. Madame Édith Rousseau et monsieur Patrice Painchaud sont délégués pour monter le dossier.

Le ministère des Transports du Québec nous informe qu'il n'a pas à faire l'entretien d'un puisard au 207, chemin du Roi, puisque ce dernier a probablement été réalisé par le propriétaire riverain afin d'améliorer sa propriété.

La Chambre de commerce et industrie de Montmagny accuse réception du renouvellement de l'adhésion de la Municipalité et transmet une carte de membre 2006.

Dans une lettre en date du 21 août 2006 et dont copie a été transmise à la Municipalité, monsieur Jean-Guy Desrosiers, maire de Montmagny, invite monsieur Jean Desautels, directeur pour Unité de gestion de Québec, à une rencontre concernant le dossier de la Grosse-Ile.

Pour faire suite à une demande de la Municipalité concernant l'ajout d'un service de transport aérien pour la saison estivale, monsieur Richard Douville, chef de Centre de services à Saint-Jean Port-Joli pour le ministère des Transports du Québec, nous informe que puisque le traversier effectue la navette entre l'Isle-aux-Grues et Montmagny, l'ajout d'un service aérien pour la saison estivale n'est pas essentiel aux déplacements des résidents de l'Isle-aux-Grues. Par conséquent, le ministère des Transports du Québec n'entend pas donner suite à cette demande.

Dans une lettre en date du 29 août 2006, monsieur Florent Vézina fait part de son intention de ne pas renouveler le contrat de déneigement pour le Centre de la Volière. Cependant, il entend respecter le présent contrat qui se termine le 31 décembre 2006. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent de diffuser un appel d'offre pour le déneigement des stationnements (avant et latéral) du Centre de la Volière et le déneigement de l'entrée du garage

municipal. Les documents relatifs à cet appel d'offre seront disponibles au bureau municipal sur les heures de bureau. Les soumissions devront être reçues au bureau de la Municipalité, au plus tard le 28 septembre 2006 à 15h00, sous enveloppe scellée. Ces dernières seront ouvertes à la séance ordinaire du Conseil du 2 octobre 2006.

**Adopté.**

**05. Présentation et adoption des comptes**

**06-09-04 Présentation et adoption des comptes**

**Il est proposé par monsieur Christian Vinet**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Et unanimement résolu**

**Que les comptes suivants soient payés :**

# 6899	Hélène Painchaud	salaire	291,00
# 6900	Michel Gagné	collecte des vidanges	275,00
# 6901	Robert Vézina	salaire	255,93
# 6902	Chèque annulé		0,00
# 6903	Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues	téléphonie et électricité	2 013,00
# 6904	Épicerie Michel Gagné	entretien général	623,46
# 6905	Yvette B. Normand	entretien ménager	211,39
# 6906	Clément Normand	fauchage des bords des chemins	119,65
# 6907	Chantal Vézina	matériel pour les Premiers répondants	17,42
# 6908	MRC de Montmagny	quote-part, 3 <sup>e</sup> versement, collecte sélective des déchets	7 225,26
# 6909	Les concassés du Cap	location et transport de containers	979,97
# 6910	Laboratoire de l'Environnement LCQ Inc.	analyses d'eau	27,35
# 6911	Bureautique Côte-Sud	fourniture de bureau	7,72
# 6912	Jacques & Raynald Morin	transport des vidanges	1 542,60
# 6913	Spécialité Moteurs de Berthier Inc.	entretien général	30,63
# 6914	Lavery, DeBilly	services professionnels	1 536,06
# 6915	Jacques André Roy	frais de déplacement	36,40
# 6916	Caisse Desjardins de l'Ile-aux-Grues	téléphonie	80,96
# 6917	Denise Vézina	entretien ménager	136,44
# 6918	Hélène Painchaud	salaire	291,00
# 6919	Michel Gagné	collecte des vidanges	275,00
# 6920	Robert Vézina	salaire	255,93
# 6921	Fabrique de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	remboursement d'une facture d'électricité appartenant à la Municipalité	59,30
# 6922	Hélène Painchaud	salaire	291,00
# 6923	Michel Gagné	collecte des vidanges	275,00
# 6924	Robert Vézina	salaire	255,93
# 6925	Société canadienne des poste	frais postaux	76,24
# 6926	Ministre des Finances	dossier plate-forme d'observation	182,00
# 6927	Hélène Painchaud	salaire	291,00
# 6928	Michel Gagné	collecte des vidanges	275,00
# 6929	Robert Vézina	salaire	255,93
# 6930	Denise Vézina	entretien ménager	116,86
# 6931	Denise Vézina	paie de vacances	31,82
# 6932	Société canadienne des postes	frais postaux	8,21
# 6933	Hélène Painchaud	salaire	291,00
# 6934	Jacques André Roy	salaire du maire	347,26
# 6935	Michel Gagné	collecte des vidanges	275,00
# 6936	Robert Vézina	salaire	255,93

**Adopté.**

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 19 519,65 \$.

\_\_\_\_\_  
Hélène Painchaud

### **06. Dépôt d'un projet dans le cadre du pacte rural**

#### **06-09-05 Parc récréotouristique de l'Isle-aux-Grues « Phase 3 »**

**Considérant que** dans la poursuite des actions déjà réalisées pour son développement récréotouristique, la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues désire compléter la phase 3 prévue à son plan d'action en modernisant le camping municipal ;

**Considérant que** la Municipalité désire également procéder, lors de la réalisation de cette phase, à l'ajout de modules de jeux pour les jeunes de 2 à 6 ans ainsi qu'à la délimitation du terrain du parc des jeunes et ce, pour leur sécurité ;

**Considérant que** puisque le parc est situé à proximité du camping, la réalisation de ce projet améliorera les services offerts aux campeurs tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des résidents ;

**Considérant qu'**une somme de 5 087 \$ est disponible via le budget du pacte rural de la MRC de Montmagny, mais qu'elle ne couvre pas l'entière réalisation de ce projet ;

**Considérant que** la Municipalité est disposée à investir la mise de fonds minimale prévue au projet, soit 1 703 \$ ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues s'engage à réaliser le projet déposé.

**Que** la Municipalité s'engage à payer les sommes nécessaires pour la réalisation du projet et à y investir la mise de fonds minimalement prévue au projet, soit 1 703 \$.

**Que** la Municipalité recommande à la MRC de Montmagny d'affecter la somme de 5 087 \$, à même le budget du pacte rural de la MRC de Montmagny, pour la réalisation de ce projet.

**Que** monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à la réalisation de ce projet.

**Adopté.**

### **07. Rapport de fermeture pour le dépôt en tranchée (appel d'offre)**

06-09-06

## **Rapport de fermeture pour le dépôt en tranchée de l'Isle-aux-Grues**

**Considérant que** des demandes de cotation pour des services professionnels concernant l'élaboration d'un rapport de fermeture pour le dépôt en tranchée de l'Isle-aux-Grues ont été transmises à quatre firmes ;

**Considérant que** les firmes Genivar et BPR ont transmis des offres de services pour la fermeture du dépôt en tranchée ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Denis Boulanger**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues retienne les services de la firme BPR pour la préparation d'un rapport de fermeture pour le dépôt en tranchée de l'Isle-aux-Grues et ce, au montant de 8 250 \$, taxes en sus, réparti en deux phases :

- 2006. Phase I :

Préparer et transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, un rapport préliminaire pour la fermeture du dépôt en tranchée de l'Isle-aux-Grues.

- 2007. Phase II :

Finaliser les travaux prévus à l'offre de service.

**Que** lesdits travaux soient payés après exécution, selon la description de chacune des phases et ce, sur réception des factures.

**Adopté.**

### **08. Poste d'incendie**

Pour faire suite à une proposition du ministère des Transports du Québec qui consiste à effectuer, en collaboration avec la municipalité, les réparations au poste d'incendie, les membres du Conseil, suite à une discussion, conviennent de reporter ces travaux à l'an prochain.

### **09. Collecte des vidanges**

Monsieur le maire mentionne qu'à partir du mois de septembre la collecte des matières résiduelles se fera aux 15 jours. Suite à un compte rendu de monsieur Christian Vinet sur la collecte des vidanges, monsieur le maire incite la population à faire des efforts pour augmenter le recyclage. Pour faire suite à une discussion concernant la cueillette des vidanges pour la saison hivernale, la solution de location de containers étanches est retenue. Les membres du Conseil mandatent monsieur Gaston Robin pour piloter ce dossier. La décision finale sera prise à une séance ultérieure.

### **10. Gestion du Grue-des-Iles**

Monsieur Jocelyn Fortier, avocat, a transmis une copie de la résolution portant le numéro 2006.010 adoptée le 18 août dernier par le Conseil d'administration de la Société des traversiers du Québec, autorisant les négociations entre la Municipalité et la STQ et ce, dans le but de négocier un contrat de gré à gré

pour l'exploitation du service de traversier entre l'Isle-aux-Grues et Montmagny.

## **11. Finances municipales**

Une copie des engagements budgétaires ainsi qu'une autre des états financiers provisoires en date du 31 août 2006 sont remises aux conseillers.

Monsieur Christian Vinet, responsable du dossier des finances municipales, dresse un bilan des états financiers de la Municipalité au 30 août 2006.

### **06-09-07 Transferts budgétaires**

**Considérant que** des dépenses non-prévues au budget sont venues s'ajouter en cours d'année ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Christian Vinet**

**Appuyé par monsieur Michel Rousseau**

**Et unanimement résolu**

**Que** soit retranché un montant de :

- 500 \$ du poste # 5110 Informatique et équipements
- 300 \$ du poste # 5185 Épandage d'abrasifs
- 670 \$ du poste # 5193 Divers - voirie été
- 500 \$ du poste # 5251 Premiers répondants - compensation
- 500 \$ du poste # 5252 Premiers répondants – matériels
- 700 \$ du poste # 5300 Préventionniste
- 250 \$ du poste # 5301 pompiers – compensation
- 1 000 \$ du poste # 5306 Entretien
- 250 \$ du poste # 5332 Accès au fleuve
- 500 \$ du poste # 5347 Centre de la Volière – divers
- 130 \$ du poste # 5405 Camping – analyses d'eau
- 350 \$ du poste # 5452 Terrain de jeu & balles
- 500 \$ du poste # 5457 Gymnase
- 1 000 \$ du poste # 5593 Portail – entretien

**Que** des nouveaux poste budgétaires soient créés et qu'il y soit versé un montant de :

- 3 075 \$ au poste # 5425 Fermeture du dépôt en tranchée
- 4 075 \$ au poste # 5598 Tour d'observation

**Adopté.**

## **12. Activités du maire**

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé :

- Rencontre avec des représentants du ministère des Transports du Québec pour le poste d'incendie.
- Réunion avec des représentants de la Société des traversiers du Québec et le vérificateur-comptable.
- Rencontre avec le vérificateur-comptable.
- Réunion de Carrefour jeunesse-emploi.

## **12. Varia**

### **a) Relevés d'arpentage et mandat de vérification**

**06-09-08      Relevés d'arpentage**

**Considérant que** suite à une vérification des plans de la Batture, transmis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre de la rénovation cadastrale, ces derniers n'indiquent pas de chemin sur une majorité de ces terrains reliant l'Isle-aux-Grues à l'Isle-aux-Oies ;

**Considérant que** suite à la décision de la Municipalité de céder des tronçons de chemin des relevés sont requis pour effectuer les transactions ;

**En conséquence;**

**Il est proposé par monsieur Denis Boulanger**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Et unanimement résolu**

Que monsieur Claude Arsenault, arpenteur-géomètre, soit mandaté pour effectuer des relevés sur le chemin de la Batture pour un montant de 1 000 \$ et fournir les relevés nécessaires aux transactions pour la cession des tronçons de chemin et ce, pour un montant de 300 \$, taxes en sus.

**Adopté.**

**06-09-09      Mandat de vérification**

**Considérant que** dans le cadre de la rénovation cadastrale, des audiences publiques auront lieu prochainement ;

**En conséquence;**

**Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud**

**Appuyé par monsieur Gaston Robin**

**Et unanimement résolu**

**Que** monsieur Roch Lefrançois arpenteur-géomètre, soit mandaté pour vérifier les plans des immeubles appartenant à la Municipalité, transmis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de la rénovation cadastrale et représenter la Municipalité aux audiences publiques qui auront lieu prochainement.

**Que** cette vérification soit effectuée sans frais pour la Municipalité et ce, telle que proposée par monsieur Roch Lefrançois,

**Adopté.**

**b) Règlement sur le transport**

Monsieur Michel Rousseau interroge le Conseil municipal sur la pertinence d'une réglementation pour des permis de transport. Suite à une discussion, monsieur Rousseau est désigné pour prendre des informations à ce sujet. Ces dernières seront transmises lors d'une séance ultérieure.

**13. Période de questions**

**14. Levée de la séance**

**06-09-10**     **Levée de la séance**

**Il est proposé par monsieur Christian Vinet**

**Appuyé par monsieur Gaston Robin**

**Et unanimement résolu**

**Que** la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22h45, l'ordre du jour étant épuisé.

**Adopté.**

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

